



COMMUNIQUE DE PRESSE
Embargo 11h

Réf. 132.01/1

Fribourg choisit sa nouvelle patinoire

Fribourg, le 16.06.2014 - Lors de sa séance du 10 juin 2014, le Conseil Communal de la Ville de Fribourg a retenu le projet de patinoire développé par l'entreprise Losinger Marazzi. La construction pourrait débuter mi-2015 pour une inauguration en 2017. La réalisation de cet ouvrage marque une étape importante dans le renouveau du Site de St Léonard, dont l'ambition des autorités est d'en faire un pôle sportif de référence qui rayonnera au niveau national.

Validant les recommandations du rapport d'évaluation établi par un collège d'experts, le Conseil communal de la Ville de Fribourg a décidé d'octroyer à Losinger Marazzi un droit de superficie sur une partie du site de St Léonard, en contrepartie duquel l'entreprise totale développera et réalisera un complexe immobilier comprenant la nouvelle patinoire ainsi qu'un programme multifonctionnel. L'ensemble du projet est devisé à environ 100 millions.

Une patinoire de dernière génération, plus grande, plus confortable et pour le plaisir de tous

A la pointe de la modernité et d'une grande fonctionnalité, cette nouvelle vitrine du sport fribourgeois accueillera environ 8500 spectateurs dans d'excellentes conditions de confort. Au-delà de la capacité d'accueil fortement augmentée en comparaison avec l'actuelle enceinte, la nouvelle patinoire comprendra davantage de loges pour les partenaires et sponsors du club, des espaces de restauration supplémentaires ainsi que les bureaux et locaux nécessaires au bon fonctionnement du HC Fribourg-Gottéron SA. Un parking souterrain complètera l'ouvrage. L'ensemble répondra à des critères environnementaux exigeants. La nouvelle patinoire devrait être inaugurée pour la saison 2017-2018.

L'autre partie du complexe immobilier – le programme multifonctionnel – pourra comprendre des affectations diverses telles que bureaux, commerces, hôtel ou logements.

Un financement maîtrisé pour l'Etat et la Ville

Le financement de cette opération est porté principalement par des investisseurs privés. L'Etat et la Ville de Fribourg complètent ce financement par le biais d'une subvention plafonnée à 15 millions chacun.

La piscine aussi sur la bonne voie

Indépendamment de la patinoire, le projet de piscine poursuit son développement. Une étude réalisée par un bureau d'architecte a permis de dégager les trois sites du Grand Fribourg présentant le meilleur potentiel pour accueillir le futur centre cantonal de natation : la colline de Bertigny-Guintzet (Villars-sur-Glâne/Fribourg), le site sportif de St-Léonard (Fribourg) et la gravière au Nord-Ouest de Forum-Fribourg (Granges-Paccot).

Des représentants techniques des communes à l'origine de l'étude (Fribourg, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne) procéderont durant l'été à une analyse approfondie des trois périmètres restants. Attendu pour le début de l'automne 2014, leur rapport permettra au Comité de pilotage de désigner le site qui représente objectivement le meilleur choix.

Parallèlement, une délégation des communes, du Service cantonal des sports, de Fribourg Natation, de Pro Piscine Fribourg et de la Préfecture se rendra fin juin 2014 à Oerlikon pour visiter la piscine, qui présente un programme similaire à celui envisagé pour le centre cantonal de natation.

Télécharger des images sur : <http://we.tl/EXI51wjJkr>

Contact Ville de Fribourg : Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur des Sports – 079 616 73 84 -
Thierry.Steiert@ville-fr.ch

Contact HCFG SA : Raphaël Berger, Directeur général – 076 322 34 61 – Raphael.Berger@fribourg-gotteron.ch

Contact Losinger Marazzi : Alejandro Segovia, Responsable Communication – 079 819 85 33 –
a.segovia@losinger-marazzi.ch